



ESPACE DE LECTURE CHARTRE DU BON USAGE

Fonctionnement :

Le principe est très simple : PARTAGER - ECHANGER - SE CULTIVER.

Vous pourrez emprunter librement et gratuitement un ouvrage de cette boîte pour aussi longtemps qu'il vous plaira.

Vous pourrez le rapporter ou le garder si bon vous semble.

Vos étagères sont trop remplies, vous avez aimé des ouvrages, alors déposez les dans cette boîte, ils intéresseront certainement quelqu'un d'autre.

En libre-service, pour une deuxième vie des livres, vous contribuerez à l'accès à la culture, à la lecture publique pour tous.

Cet espace de livres-échanges est à la disposition de toutes et tous 24h/24h en complément de notre bibliothèque.

Conçu et installé par les services techniques de la commune, financé par la Mairie, il est de la responsabilité de chacun de veiller à la nature des ouvrages, à leur rangement et au bon état de la boîte à li(v)re. (Penser SVP à refermer la porte).

Règlement :

On dépose un livre ou pas.

On prend un livre qui nous intéresse.

On lit le livre sur place ou on l'emporte.

On respecte l'environnement et le lieu.

Merci de prendre soin des livres et de déposer cinq livres au maximum.

